



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>44158</b>	<b>De M. Loïc Kervran ( Agir ensemble - Cher )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Agriculture et alimentation		<b>Ministère attributaire</b> > Agriculture et souveraineté alimentaire
<b>Rubrique</b> > agriculture	<b>Tête d'analyse</b> > Production agricole de lentilles en France.	<b>Analyse</b> > Production agricole de lentilles en France..
Question publiée au JO le : <b>15/02/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Loïc Kervran attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la nécessaire souveraineté en matière de production agricole de protéines végétales, plus particulièrement de légumineuses comme les pois et les lentilles. En effet, la graine de lentille connaît depuis trois ans une très forte hausse de la demande nationale et mondiale. À ce jour, des tensions fortes en matière d'approvisionnement en semences apparaissent. Les agriculteurs français ne disposent que de quelques variétés, dont une très ancienne manquant de productivité. La compétitivité française en la matière se trouve impactée face aux pays concurrents tels que le Canada qui voit sa production en lentilles s'étoffer avec plus d'une cinquantaine de variétés différentes produites. À ce retard en recherche variétale s'ajoute un plus faible spectre de produits phytopharmaceutiques autorisés sur la culture comparé aux autres pays de production. Un semis de lentilles est, par exemple, désormais impossible après l'installation de l'ambrosie sur une parcelle. Pour cela, la France tout comme les pays d'Europe du Nord doit être en mesure d'engager d'importants efforts de recherche afin d'améliorer la compétitivité française de cette légumineuse. Il lui demande donc s'il est prévu, dans le respect des engagements européens, d'initier un plan d'action gouvernemental en faveur de la production de lentilles en France.